

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Verdissons-notre-electricite-grace>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°32 > **Verdissons notre électricité grâce au soleil et à l'APEVES**

1er septembre 2006

Verdissons notre électricité grâce au soleil et à l'APEVES

Les générateurs photovoltaïques raccordés au réseau s'implantent difficilement en France métropolitaine pour, entre autres, des raisons de coût des systèmes et de complexité des procédures. C'est pourquoi nous avons créé l'Association pour la Production et la Valorisation de l'Électricité Solaire (APEVES).

Elle se destine notamment à mettre en place et à gérer des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau. Afin de permettre à des particuliers ou des personnes morales ne disposant pas de surface de toiture ou de financement nécessaire de participer au développement de l'électricité solaire, l'association propose de réaliser des dons déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de 66 %. Chaque tranche de don de 20 € est symbolisée par un "bon Verelectron" représentant une "portion" de panneaux. Ainsi, la possession de bons uniques et numérotés garantit au propriétaire qu'une part de son électricité est solaire.

Pour le 1er générateur à Messia-sur-Sorne/JURA (20 m²/2,5 kW), l'APEVES a obtenu une subvention de la part du Conseil Régional de Franche-Comté et de la délégation régionale de l'ADEME. Mais, sur les 21000 € de l'opération, il reste, bien sûr, une part d'auto-financement réparti en 270 bons à souscrire. Le générateur est en fonction depuis le 15 mars 2006 mais le budget n'est pas tout à fait bouclé puisqu'il reste environ 3000 € à trouver. Nous recherchons donc activement des souscripteurs pour les bons Verelectron restants afin de finir sereinement l'année 2006 et poursuivre nos actions.

Le choix du site de MESSIA est le fruit d'une réflexion poussée

En effet, nous souhaitons d'abord montrer que l'électricité solaire n'a pas besoin d'infrastructure lourde mais que beaucoup de toits de France sont aptes à accueillir des générateurs photovoltaïques. En l'occurrence, le propriétaire du hangar est un ami qui nous loue son toit (à un prix symbolique) par l'intermédiaire d'un contrat similaire à celui d'un appartement (durée définie, clause de rétractation, contraintes des deux parties). Ensuite, les caractéristiques physiques et géographiques du site étaient propices à l'implantation d'un générateur photovoltaïque :

- le toit est orienté/incliné de manière optimale et ne comporte pas d'ombrage significatif,

- la ligne aérienne du distributeur local d'électricité est très proche du toit donc le coût du raccordement au réseau est réduit,

- le village choisi n'a pas de zone classée au titre du patrimoine. Un tel classement induit, au mieux un surcoût des projets et des délais supplémentaires, et au pire, un refus de la pose des panneaux par l'Architecte des Bâtiments de France.

De plus, les propriétaires du toit possèdent un moulin sur ce site et produisent de l'électricité hydraulique. La présence de deux systèmes complémentaires (photovoltaïque plutôt en été et hydraulique plutôt en hiver) constitue un exemple du "mix" intelligent vis-à-vis de la consommation sur le réseau électrique français tout en produisant de l'électricité 100% renouvelable. Ce sont deux professeurs à la retraite qui proposent la visite (public de scolaires ou d'adultes) de leur moulin et du générateur photovoltaïque de l'APEVES. Il faut noter que l'électricité produite est vendue intégralement au distributeur local d'électricité (EDF dans notre cas).

Finalement, les propriétaires/bailleurs ne gagnent pas grand-chose dans ce projet sauf un peu d'aide pour faire installer leur générateur photovoltaïque (sur un autre toit) et la fierté de participer à un projet novateur.

Et après MESSIA 1 ?

Le premier générateur de MESSIA porte le numéro 1 car nous allons le plus rapidement possible faire installer un générateur similaire (baptisé MESSIA 2) sur le même toit. Nous préparons la pose de MESSIA 2 pour espérer un branchement en 2007 (en fonction des souscriptions pour MESSIA 1 et des subventions publiques). Par ailleurs, nous recherchons activement d'autres toits (à partir de 100 m2). Merci de nous contacter.

L'APEVES souhaite également communiquer à ses adhérents/donateurs sur les financements des installations, participer à des projets, chercher des marchés pour l'électricité solaire, reprendre les idées des pays voisins, montrer des dispositifs novateurs (tels que la location du toit de personnes tierces...). Le site Internet et le bulletin de liaison APEVES Infos (premier numéro disponible gratuitement sur le site Internet) transmettent l'information sur notre réflexion et nos idées et donner des informations pour permettre à chacun de s'impliquer directement ou indirectement dans la voie de l'électricité solaire.

Bruno CORNEVIN, Président

pour l'équipe de l'APEVES

Contact :

APEVES

Maison des énergies

renouvelables

28 Boulevard Gambetta

39 000 Lons le Saunier

Site Internet : <https://apeves.free.fr>

Courriel:bc.ajena@wanadoo.fr

Tél : 06 72 31 77 14